

**COMPTE RENDU COMMUNICABLE DE LA REUNION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU LUNDI 14 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 14 avril à 17 heures, le C.C.A.S. de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Mireille MESTRES

Présents : Mireille MESTRES, Anne-Marie BRUNIE, Marie-José MARY, Julien DAMONTE, Yvette PÉRIOT, Béatrice DELAUNAY, Marie SCHMIDT, Vincent PHILIPPE, Elyane XENE

Absents : Yves PORTEIX, Delphine COVILI, Céline FIGUERAS, Karine GLAZIOU, Hilali DAROUECHI, Nicole LAJOINIE.

Pouvoir : André VALADE donne pouvoir à Marie-José MARY et Anne CAVAILLÉ à Mireille MESTRES. Mme Anne Marie BRUNIE a été élue secrétaire.

Mme MESTRES énonce l'ordre du jour.

**1) Approbation des comptes-rendus du CCAS des 2 décembre 2024 et 31 mars 2025**

Mme MESTRES fait lecture des comptes-rendus. Il convient d'apporter des corrections. Mme Elyane XENE était présente à la séance du 31 mars 2025. Concernant les demandes de subventions, il s'agit de l'association « Entraide et partage Albera ».

***L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

- Approuve les comptes-rendus du CCAS des 2 décembre 2024 et 31 mars 2025 corrigés.

**2) Débat d'orientation budgétaire 2025**

Mme MESTRES informe le CCAS que le débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé lors de la précédente séance n'a pas fait l'objet d'une délibération actant sa tenue.

***L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

- Prend acte du débat d'orientation budgétaire du CCAS 2025

**3) Compte administratif- Compte de gestion 2024**

Mme MESTRES donne lecture du compte administratif et du compte de gestion du CCAS.

***L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

- Approuve le compte de gestion 2024 dressé par le Comptable Public
- Constate que les résultats sont conformes au Compte Administratif de l'ordonnateur
- Approuve le Compte Administratif 2024 dressé par le Président

**4) Affectation en réserves de l'excédent de fonctionnement 2024 budget ccas**

Mme MESTRES expose au Conseil d'Administration que dans le cadre de la préparation du budget primitif, il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat constaté à la clôture de l'exercice 2024.

***L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

**Considérant** l'approbation du compte administratif de l'exercice 2024,

**Statuant** sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

**Constatant** que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 8 706.14 €

- Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

<b>Affectation</b>	
<b>En réserve compte 1068</b>	
<b>Report en fonctionnement sur cpte 002</b>	<b>8 706,14 €</b>

**5) Subventions aux associations 2025**

Mme MESTRES indique avoir reçu des dossiers de demande de subvention des associations. L'assemblée demande à ce que les associations complètent leurs dossiers.

***L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

- Décide de surseoir à statuer dans l'attente de plus de renseignements.

**6) Budget primitif du CCAS 2025**

Mme MESTRES donne lecture du budget primitif 2025. Aucune question n'est posée, l'assemblée procède au vote.

**L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- Approuve le budget primitif 2024 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 27 306.14 €

**7) Questions diverses**

- Mme B. s'est stabilisée, elle vient voir Mme MESTRES tous les jeudis à la permanence.
- 4 juillet 2025 le CLIC des Albères organise une réunion sur les seniors.
- Le 30 avril 2025 aura lieu une réunion publique organisée par URBANIS portant sur l'amélioration de l'habitat.
- Les services civiques sont intervenus au Club Amitié Loisirs, à l'EHPAD, aux écoles et chez les commerçants. Elles ont réalisé un tract qu'elles vont distribuer. Mme PERIOT demande les détails du rôle des services civiques. Julien DAMONTE explique leur première mission à savoir « entretenir le lien social ».

**La Vice-Présidente**

**Mireille MESTRES**



**La séance est levée à 18h00**

**La Secrétaire**

**Anne-Marie BRUNIE**